

La Piscine de Demain, c'est maintenant

L'équilibre de gestion, un défi possible à relever



Une actualité brûlante



AM Sport Conseil

- 3 enjeux majeurs pour les gestionnaires de piscines publiques :
 - Les consommations d'eau en période de stress hydrique
 - Les consommations énergétiques en période d'envolée des prix
 - Les difficultés de recruter des MNS
- Arrêtons de guérir, il est temps de prévenir les problématiques
- Stop aux caricatures dans la presse et à la désinformation !!

Consommation d'eau et stress hydrique



- L'eau potable : bien commun de l'humanité (ONU, 28/07/2010)
- Moyenne de consommation d'eau : 120 l./j./baigneur. Objectif : 60 à 80 l./j./baigneur tout usage confondu
- Actualité : Fermeture des piscines publiques, par solidarité dans les régions en stress hydrique, par manque d'eau pour remplir après vidange
- Actualité : Démarche de l'ANDES pour supprimer la vidange annuelle obligatoire
- Actualité : 2022 représente la plus grosse progression de construction de piscines privées

L'apport de l'AMO pour maîtriser les consommations d'eau



- Changer de paradigme : arrêter d'utiliser l'eau potable pour des usages techniques
- Avoir une réflexion globale de consommation d'eau sur le territoire
- Déchlorer et utiliser les eaux grises de la piscine pour des usages techniques (sanitaires, lavage des filtres, arrosage paysager, lavage de véhicules, hydrocurage, borne pompiers...)
- S'appuyer sur la nouvelle réglementation des piscines publiques pour changer sa source d'alimentation en eau : *Décret du 26 mai 2021 relatif à la sécurité sanitaire des eaux de piscine, Art. D. 1332-4 II - L'alimentation en eau neuve des bassins est assurée à partir d'un réseau public de distribution ou d'une eau prélevée dans le milieu naturel (demande dérogatoire)*
- Optimiser la filtration, l'hydraulicité, le traitement d'eau et la qualité d'eau des piscines, variation du débit de recyclage en heures creuses, etc., pour diminuer les consommations d'eau
- Conception raisonnée des bassins (profondeur, usage) et des toboggans (sans bassin de réception), privilégier les splashpads aux pataugeoires
- Développer l'usage de l'ultrafiltration dans les piscines publiques, pour un fonctionnement en circuit quasi fermé sur les renouvellements d'eau quotidiens (Arrêté du 26 mai 2021) – Démarche dérogatoire, sous réserve de la qualité d'eau
- Travailler avec le Ministère de la santé pour permettre des vidanges non systématiques mais basées sur le fonctionnement de chaque équipement

Explosion des coûts de l'énergie

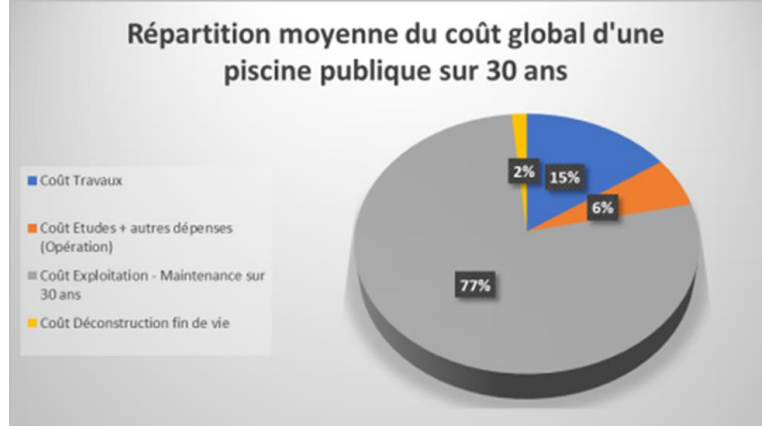


AM Sport Conseil



- Crise énergétique : + 200 % sur les factures de gaz
- Des équipements vétustes et énergivores pour 60 % du parc national, fonctionnant au gaz pour la plupart
- Moyenne de consommation d'énergie par an : 4 072 MWh ef
- Actualité : Fermeture d'une centaine de piscines publiques cet été, gérées en régie ou en DSP ne pouvant plus payer les factures d'énergie
- Actualité : Baisse des températures des bassins jusqu'à 24°C

L'apport de l'AMO pour maîtriser les consommations énergétiques



- Avoir une réflexion en coût global : plus investir pour des coûts mieux maîtrisés en fonctionnement.
- Utiliser le process de la piscine lui-même pour s'auto-alimenter (40 à 50 % des besoins énergétiques selon l'équipement)
- Favoriser le mix énergétique
- Développer les réseaux de chaleur
- Intégrer les énergies renouvelables au projet : solaire thermique et photovoltaïque, géothermie, éolien...
- Intégrer les énergies fatales au projet : data center, réseaux d'eaux usées...
- Conception bioclimatique, isolation, choix des matériaux
- Installations techniques performantes, économes en énergie, contrôlés (GTC, automates, ...)
- Changer de paradigme en développant des piscines éaustiques, en revoyant les référentiels de confort
- Il est aujourd'hui possible de faire des piscines vertueuses et même BEPOS

Pénurie de MNS



**PISCINE
NON
SURVEILLEE**

- Actualité : 7 000 postes non pourvus en France
- Actualité : Des piscines de plein air n'ouvrent pas cet été faute de personnel de surveillance
- Actualité : Des modifications d'horaires d'ouverture faute de personnel de surveillance



L'apport de l'AMO pour une meilleure gestion RH



AM Sport Conseil

- Concevoir un équipement avec des bassins rationnels et sans angle mort
- Toboggans avec pistes d'autofreinage et splashpad : pas de surveillance dédiée
- Libérer des créneaux pour accueillir des clubs de sauvetage côtier et des centres de formation : la FNMNS construit sa propre piscine de formation faute d'accès aux piscines publiques
- Prise en charge des coûts de formation : coût du BPJEPS AAN de 7 000 €
- Mieux valoriser les heures de travail en soirée, le WE et les jours fériés



Armelle MERLE

Tél. : 06 49 09 71 04

a.merle@amsportconseil.com

www.amsportconseil.com

